

25 avril 2021 : « Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation ».

« *Mais un jour dans notre vie, le printemps refleurira ; Liberté, Liberté chérie ; je dirai : Tu es à moi* ». Extrait du « *Chant des Marais* »

C'est Lya Kralik dont le mari, Hans Kralik, est interné en 1933 au camp de concentration allemand de Börgermoor, qui va faire sortir clandestinement de ce lieu, le « Börgermoorlied », chant de résistance, d'espoir et de liberté. Il nous rappelle que parmi les premières victimes du nazisme et des camps de concentration il y a des Allemands qui ont affronté Hitler. Transmis de bouche à oreille, ce « Chant des Marais » est devenu le chant du souvenir de la déportation.

76 ans après la découverte des camps par les alliés Russes et Américains, l'histoire ne s'est pas arrêtée. Marquée comme événement du passé, l'histoire de la déportation s'inscrit bel et bien dans le présent et dans l'avenir.

Cette histoire nous enseigne combien les libertés et le respect des droits humains et de la dignité des individus doivent être défendus. Les Serments des déportés de Buchenwald et de Mauthausen à leur libération sont toujours d'actualité : « Notre idéal est la construction d'un monde nouveau dans la paix et la liberté. »

Les déportations mises en œuvre par l'Allemagne nazie conduisent hommes, femmes et enfants vers des camps d'extermination, des prisons du Reich nazi, des camps spéciaux et des camps de concentration. Pour rendre visibles ces parcours en déportation depuis la Loire Inférieure la délégation de Loire Atlantique des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la déportation a constitué le mémorial des déporté.es de Loire Inférieure.

Plus de 1800 personnes recensées : nées, habitant ou réfugié.es en Loire Inférieure au moment de l'arrestation, ou arrêtées sur le département, et qui ont été déportées ; une notice biographique pour chacune de ces personnes raconte ce que nous savons de leur parcours.

Ce mémorial est un outil conçu pour les enseignants, leurs élèves, les communes, les historiens et les chercheurs, mais il a aussi pour objectif de renseigner les familles, les proches des déporté.es recensé.es. Pour ne pas oublier...

Ne pas oublier...

le premier déporté domicilié en Loire Inférieure, Juan Diez FERNANDEZ, réfugié de la guerre civile en Espagne. Domicilié en 1939 à Châteaubriant avec sa famille après son passage à la frontière du Perthuis, cet antifranquiste est enrôlé dans une Compagnie de Travailleurs Etrangers et doit travailler sur la ligne Maginot où il est arrêté après l'invasion allemande en juin 1940. Interné dans le *Stalag* VD à Strasbourg, il est déporté à Mauthausen du 13 décembre 1940 au 8 avril 1941 puis affecté au *Kommando* de Gusen où il meurt le 12 décembre 1941.

Ne pas oublier...

Paule Clément née Labruguière, domiciliée à Nantes, membre du réseau Nemrod d'Estienne D'Orves dont elle chiffre et déchiffre les messages radio. Elle est arrêtée en janvier 1941 suite à la trahison de l'opérateur radio et condamnée à mort. Elle est finalement déportée en

octobre 1941 dans les prisons du *Reich* allemand : Karlsruhe, puis Anrath, Jaueret Aichach d'où elle est libérée en avril 1945.

Ne pas oublier...

Gentil Potier né en 1895 à Saint Nazaire et arrêté en octobre 1940 lors de la grande vague d'arrestations organisée par le gouvernement de Pétain contre des hommes connus avant-guerre comme responsables communistes. Interné au centre d'Aincourt puis de Rouillé, transféré à Compiègne et sélectionné avec plus d'un millier d'otages désignés comme communistes et une cinquantaine d'otages désignés comme juifs, il est déporté dans le convoi dit des « 45000 » le 06 juillet 1942 en représailles des actions armées de la résistance communiste contre l'armée allemande. Vingt-deux déportés de Loire Inférieure sont recensés dans ce convoi. Gentil Potier meurt à Auschwitz-I en novembre 1942.

Ne pas oublier...

trois femmes de notre département Simone, née à Saint-Sulpice des Landes, matricule 31672 tatoué sur l'avant-bras gauche, Marguerite, née à Vallet, matricule 31835, et Fernande, née à Nantes, matricule 31748, déportées à Auschwitz dans le convoi dit « des 31000 » le 24 janvier 1943. Elles sont parmi les 230 femmes qui entrent à pied le 27 janvier au matin dans le camp de femmes de Birkenau (B-Ia) en chantant La Marseillaise.

Simone Fougère-Loche, engagée dans l'action clandestine, est arrêtée en mars 1942, internée à la Santé, au secret, jusqu'en août, puis à Romainville jusqu'au départ pour Auschwitz-I. Libérée par la Croix-Rouge le 25 avril 1945 au camp de Ravensbrück où elle a été transférée en août 1944, elle est hospitalisée après son rapatriement via la Suède le 25 juin 1945.

Marguerite Joubert-Lermite, enseignante, militante syndicale et responsable de l'Union des Jeunes Filles de France pour la Région atlantique, est arrêtée le 5 septembre 1942, internée à la Roche-sur-Yon, à Fontenay-le-Comte, transférée au fort de Romainville jusqu'au départ pour Auschwitz I. Elle meurt à Birkenau le 18 mars 1943.

Fernande Liéval-Laurent, arrêtée en juin 1942 pour "menées anti-allemandes" (elle a refusé de donner de l'eau à un homme en uniforme allemand), est internée à Nantes de juin à octobre puis enfermée au fort de Romainville jusqu'au départ pour Auschwitz. Transférée à Ravensbrück en août 1943, elle est libérée par la Croix-Rouge le 22 avril 1945 à Mauthausen où elle a été évacuée en mars. A son retour, elle passe deux ans en Suisse dans un sanatorium.

Ne pas oublier...

Lily Tobias, 20 ans, employée dans une librairie à Nantes, et son frère Siegfried Tobias, 16 ans, étudiant, tous deux nés à Berlin, domiciliés à Nantes. Ils sont parmi les 98 personnes recensées comme juives arrêtées en Loire-Inférieure le 15 juillet 1942 à Nantes à la veille de la grande rafle du Vélodrome d'Hiver à Paris et déportées à Auschwitz par le convoi n°8 au départ d'Angers le 20 juillet 1942 avec 824 personnes. Il reste 14 survivants, à la libération. Lily et Siegfried Tobias sont assassinés dans la chambre à gaz à leur arrivée à Auschwitz.

Tous ces parcours de vies nous disent comment la haine de l'autre pousse à toutes les violences, conduit à toutes les barbaries.

« Si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons. » Paul Eluard

